

**DEUXIÈME CONFÉRENCE DES HAUTES PARTIES  
CONTRACTANTES AU PROTOCOLE V RELATIF  
AUX RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE, ANNEXÉ  
À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION OU  
LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES  
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE  
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT  
DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU  
COMME FRAPPANT SANS DISCRIMINATION**

CCW/P.V/CONF/2008/6  
7 novembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Genève, 10 et 11 novembre 2008**

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**Examen de l'état et du fonctionnement du Protocole**

**RAPPORT SUR LA COOPÉRATION, L'ASSISTANCE ET  
LES DEMANDES D'ASSISTANCE\***

Document soumis par le Coordonnateur<sup>1</sup> pour la coopération,  
l'assistance et les demandes d'assistance

1. Sur la base des décisions pertinentes de la première Conférence des Hautes Parties contractantes, la Réunion d'experts de 2008 devait évaluer le mécanisme de demande d'assistance, y compris les possibilités d'accès à la base de données sur les restes explosifs de guerre (REG), pour examen par la deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes. Pour faciliter ce travail, le Coordonnateur a tenu un certain nombre de consultations informelles dans différents cadres, avant, pendant et après la Réunion d'experts, pour examiner les thèmes ci-après:

a) Afin de créer une base de données sur les restes explosifs de guerre<sup>2</sup>, un masque de saisie a été créé sur la base de la liste détaillée figurant dans le Document final de la première Conférence des Hautes Parties contractantes. Le masque de saisie a été revu lors de la Réunion d'experts en fonction des précieuses contributions faites par des délégations, des ONG et des experts du travail sur le terrain. Le masque de saisie, qui est reproduit à l'annexe I du présent rapport, a été affiché sur le site Web de la Convention sur certaines armes classiques afin qu'il puisse être testé avant la deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes. Un État partie à

---

\* Document soumis tardivement.

<sup>1</sup> Conformément à la décision pertinente de la première Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre, telle qu'elle figure à l'alinéa *b* du paragraphe 40 de son Document final (CCW/P.V/CONF/2007/1), les discussions sur la coopération, l'assistance et les demandes d'assistance, conformément aux articles 7 et 8 du Protocole, ont été coordonnées par M. Gyula Somogyi, de la Hongrie.

<sup>2</sup> Conformément au paragraphe 36 de la décision de la première Conférence des Hautes Parties contractantes, les Hautes Parties contractantes ont décidé d'établir une base de données distincte sur les restes explosifs de guerre (ci-après dénommée «base de données REG»).

la Convention, la Serbie, a répondu positivement à l'appel du Coordonnateur et a soumis un rapport très détaillé en utilisant le masque de saisie expérimental;

b) Afin de créer un outil efficace pour l'application du Protocole V, le Coordonnateur a établi la base d'un nouveau système d'information sur le Web (WISP.V). La proposition a été présentée et examinée à la Réunion d'experts de 2008. Des consultations informelles ont aussi été tenues par le Coordonnateur en septembre 2008 et les dernières évolutions concernant ce système y ont été examinées. Le site Web récemment lancé sur les armes légères ([www.poa-iss.org](http://www.poa-iss.org)) a été cité comme un exemple déjà fonctionnel de ces types de systèmes qui apparaissent à l'échelle mondiale. Durant la soixante-troisième session de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Coordonnateur s'est entretenu avec le chef de projet du site Web sur les armes légères. À la demande du Coordonnateur, le secrétariat de la Convention sur certaines armes classiques a présenté le diagramme fonctionnel du système dans une proposition de projet (figurant dans l'annexe II) et a commencé à mettre au point une démonstration pour la deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes.

2. Dans ce contexte, le Coordonnateur recommande à la deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes d'adopter les décisions ci-après:

- i) Pour la base de données REG: approuver les formules de demande d'assistance qui figurent dans l'annexe I, qui seront utilisées comme masques de saisie pour la communication d'informations à la base de données REG par les États qui demandent une assistance pour faire face au problème des REG;
- ii) Pour le système d'information WISP.V: la Réunion d'experts de 2009 devrait continuer à examiner la question de la création du système d'information sur le Protocole V afin d'établir une proposition finale détaillée pour examen et adoption par la troisième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V. À cette fin, le Coordonnateur devrait continuer à mettre au point les détails de ce système et établir une proposition pour la troisième Conférence des Hautes Parties contractantes.

Annexe I

**FORMULES DE DEMANDE D'ASSISTANCE**

HAUTE PARTIE CONTRACTANTE OU ÉTAT NON PARTIE:

.....

CENTRE NATIONAL OU CENTRES NATIONAUX DE LIAISON:

.....

Date de soumission: .....

**FORMULE A****Ampleur des problèmes relatifs aux REG****Exposé général (y compris les effets socioéconomiques des problèmes):**

--

**Présentation détaillée du programme:**

<i>Identifiant du programme</i>	<i>Présence connue ou soupçonnée de REG</i>	<i>Emplacement général</i>	<i>Toute information disponible utile pour décrire le problème</i>	<i>Nombre approximatif</i>	<i>Toute information utile supplémentaire (des documents peuvent être joints)</i>

**DIRECTIVES POUR REMPLIR LA PRÉSENTE FORMULE*****Problèmes d'enlèvement et de destruction des munitions non explosées (UXO)/Munitions abandonnées (AXO):***

*Veillez décrire ici la situation actuelle dans votre pays en matière d'enlèvement et de destruction des REG. Veuillez fournir des informations (si possible) sur les munitions non explosées (UXO) et/ou les munitions explosives abandonnées (AXO) en donnant notamment les indications suivantes: emplacement général ou précis des UXO/AXO (que leur présence soit déjà connue ou seulement soupçonnée); les types de UXO/AXO ou toute autre information utile disponible (le cas échéant), telle que la couleur, les dimensions, la forme et les marquages pertinents des UXO/AXO; le nombre approximatif de UXO/AXO dans les zones visées ou sur chaque site spécifique. Toute autre information utile peut être jointe sous forme par exemple de cartes, de photographies, de rapports provenant d'organismes compétents, d'OIG, d'ONG, etc. (Si l'une quelconque de ces informations comprend des données sensibles, veuillez l'indiquer.)*

***Problèmes liés à l'assistance aux victimes (soins et réadaptation; réinsertion sociale et économique):***

*Veillez décrire ici la situation actuelle dans votre pays en matière d'assistance aux victimes. Veuillez fournir des informations sur le nombre approximatif de victimes qui ont besoin d'une assistance; l'emplacement général où une assistance est nécessaire; toute information utile disponible sur les types de problèmes auxquels votre pays fait face: soins et réadaptation, réinsertion sociale et économique. Veuillez fournir des précisions pour chaque section (le cas échéant). Toute autre information utile peut être jointe sous forme par exemple de cartes, de photographies, de rapports provenant d'organismes compétents, d'OIG, d'ONG, etc.*

***Mesures prises pour alerter immédiatement et efficacement la population et mesures prises pour la sensibiliser aux risques:***

*Veillez décrire ici la situation actuelle dans votre pays en matière de sensibilisation aux risques. Veuillez fournir des informations sur le nombre approximatif de personnes qui doivent être sensibilisées aux risques; l'emplacement général où ces mesures doivent être prises; les problèmes auxquels votre pays fait actuellement face pour prendre des mesures afin d'alerter efficacement la population avant et après les conflits. Veuillez fournir des précisions pour chaque section (le cas échéant). Toute autre information utile peut être jointe sous forme par exemple de cartes, de photographies, de rapports provenant d'organismes compétents, d'OIG, d'ONG, etc.*

**Les directives ci-dessus sont présentées uniquement pour remplir le formulaire de demande d'assistance. Dans d'autres cas similaires relatifs aux REG, veuillez fournir des informations utiles suffisantes.**

**FORMULE B****Évaluation des besoins****Exposé général (y compris les effets socioéconomiques des problèmes):**

--

**Présentation détaillée du programme:**

<i>Identifiant du programme</i>	<i>Objectif principal</i>	<i>Programme exécuté par</i>	<i>Programme financé par</i>	<i>Début/fin ou durée escomptée du programme</i>	<i>Budget du programme</i>	<i>Fonds restant à réunir</i>	<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Utilisation des fonds</i>

**DIRECTIVES POUR REMPLIR LA PRÉSENTE FORMULE*****Problèmes d'enlèvement et de destruction des munitions non explosées (UXO)/Munitions abandonnées (AXO):***

*Recommandations pour l'utilisation de la présente section: Veuillez décrire ici la situation actuelle dans votre pays en matière d'enlèvement et de destruction des REG. Veuillez fournir des informations (le cas échéant) sur les points suivants: objectif principal du programme; qui l'exécute et qui le finance (financement interne ou international); date à laquelle votre pays a commencé à exécuter le programme et durée prévisible du programme. Veuillez indiquer le budget pour chaque programme. Dans le cas d'un programme pour lequel votre pays demande une assistance, veuillez fournir des informations sur les points suivants: raisons pour lesquelles votre pays demande une assistance pour ce programme (renforcement des capacités, manque de fonds, etc.); type d'assistance dont votre pays a besoin (aide en nature et/ou financement direct, avec indication du volume des fonds nécessaires et/ou du type de l'aide en nature, sous forme par exemple de machines pour l'enlèvement des REG, de formation d'experts, de formation à l'évaluation des problèmes, etc.) et façon dont votre pays utilisera l'assistance (autorité nationale pour les REG, organisme tiers chargé de l'application, etc.).*

***Problèmes liés à l'assistance aux victimes (soins et réadaptation; réinsertion sociale et économique):***

*Veuillez décrire ici l'état actuel des programmes d'assistance aux victimes dans votre pays. Veuillez fournir des informations (le cas échéant) sur les points suivants: objectif principal du programme; qui l'exécute et qui le finance (financement interne ou international); date à laquelle votre pays a commencé à exécuter le programme et durée prévisible de ce programme. Veuillez indiquer le budget pour chaque programme. Dans le cas d'un programme pour lequel votre pays demande une assistance, veuillez fournir des informations sur les points suivants: raisons pour lesquelles votre pays demande une assistance pour ce programme (renforcement des capacités, manque de fonds, etc.); type d'assistance dont votre pays a besoin (aide en nature et/ou financement direct, avec indication du volume des fonds nécessaires et/ou du type de l'aide*

*en nature, sous forme par exemple d'infirmiers, de formation, d'équipement médical, etc.) et façon dont votre pays utilisera l'assistance.*

***Mesures prises pour alerter immédiatement et efficacement la population et mesures prises pour la sensibiliser aux risques:***

*Veillez décrire ici la situation actuelle en matière de sensibilisation aux risques et les mesures prises pour alerter immédiatement et efficacement la population avant et après les conflits dans votre pays. Veuillez fournir des informations sur les points suivants: objectif principal du programme ou de la mesure; qui exécute et qui finance le programme (financement interne ou international); date à laquelle votre pays a commencé à exécuter le programme et durée prévisible de ce programme. Veuillez indiquer le budget pour chaque programme. Dans le cas d'un programme pour lequel votre pays demande une assistance, veuillez fournir des informations sur les points suivants: raisons pour lesquelles votre pays demande une assistance pour ce programme (renforcement des capacités, manque de fonds, etc.); type d'assistance dont votre pays a besoin (aide en nature et/ou financement direct, avec indication du volume des fonds nécessaires et/ou du type de l'aide en nature, sous forme par exemple de formation d'experts, de formation à la sensibilisation aux risques, de mesures de planification pour alerter immédiatement et efficacement la population, etc.) et façon dont votre pays utilisera l'assistance.*

**Les directives ci-dessus sont présentées uniquement pour remplir le formulaire de demande d'assistance. Dans d'autres cas similaires relatifs aux REG, veuillez fournir des informations utiles suffisantes.**

**Veillez utiliser un seul identifiant pour chaque programme (1, 2 ou 3 par exemple) afin d'établir un lien entre un problème décrit (dans la formule A) et le programme conçu pour remédier au problème (formule B). Veuillez étudier les exemples de formules remplies. Vous êtes libres d'ajouter de nouvelles colonnes ou de nouvelles lignes aux tableaux parce que les tableaux présentés dans les exemples ne contiennent que les informations minimales requises (si elles sont disponibles).**

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Convention.**

## Exemples de formules remplies

### FORMULE A

#### Ampleur des problèmes relatifs aux REG

##### Exposé général:

Par suite de l'intervention étrangère entre 1960 et 1970 et de la guerre civile qui a duré de 1978 à 1982, le pays est fortement contaminé par environ 50 000 tonnes de divers types de REG, dont environ 3,7 millions de sous-munitions, ce qui a des effets économiques et humanitaires particulièrement graves sur la communauté vivant autour du lac Kapos. Dans plusieurs zones, les REG continuent à présenter une menace immédiate pour la population civile. La contamination par les REG entrave l'accès de 10 000 personnes aux terres agricoles et les 2 000 membres de la communauté doivent marcher sur de longues distances parce que leur accès aux puits habituels est aussi affecté par cette contamination. L'Agence nationale pour les munitions non explosées exécute activement un programme d'enlèvement de REG...

...

<i>Identifiant du programme</i>	<i>Présence connue ou soupçonnée de REG</i>	<i>Emplacement général</i>	<i>Toute information disponible utile pour décrire le problème</i>	<i>Nombre approximatif</i>	<i>Toute information utile supplémentaire (des documents peuvent être joints)</i>
1	Soupçonnée	Lac Kapos	Les UXO sont noires et de forme ronde.	n.d.	Veillez trouver ci-joint les photos des UXO.
2	Connue	Autour de la ville d'Akator	GYATA-64 Mines antipersonnel	85 000	Veillez trouver ci-joint le rapport de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres sur la zone.
3	Connue	Provinces méridionales	Victimes de REG	2 500	Veillez trouver ci-joint les rapports les plus récents sur le chômage.

## FORMULE B

### Évaluation des besoins

#### Exposé général:

Le programme 1 a été établi pour remédier à la situation autour du lac Kapos. Selon les rapports des dirigeants de la communauté locale, des centaines de munitions non explosées ont été trouvées à la surface ou dans le sol. Du fait que la taille exacte de la zone contaminée et le nombre de munitions non explosées ne sont pas connus, la première étape consistera à tenter d'évaluer l'ampleur du problème des munitions non explosées. Nous avons en particulier besoin d'experts supplémentaires pour notre Agence nationale pour les UXO et de fonds pour accroître notre capacité locale. Dans une deuxième étape, nous enlèverons et détruirons les REG de toutes les zones contaminées.

L'exécution du programme 2 est continue; nous n'avons pas besoin d'assistance pour gérer ce programme.

Le programme 3 a pour objet d'établir un centre de réadaptation pour les victimes des UXO dans la zone de...

...

<i>Identifiant du programme</i>	<i>Objectif principal</i>	<i>Programme exécuté par</i>	<i>Programme financé par</i>	<i>Début/fin ou durée escomptée du programme</i>	<i>Budget du programme</i>	<i>Fonds restant à réunir</i>	<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Utilisation des fonds</i>
1	Nettoyer la zone visée et détruire les UXO	Agence nationale pour les UXO	Pays hôte	5 ans	20 000 dollars des États-Unis pour la première étape. Le budget pour la deuxième étape sera déterminé ultérieurement.	10 000 dollars des États-Unis	Aide en nature (experts) et fonds versés directement par la communauté internationale	Coopération avec les experts et renforcements des capacités pour notre Agence nationale pour les UXO
3	Faciliter la réinsertion des victimes des REG	Pays hôte et organisme du donateur	Pays hôte et donateur	Lancer le projet en décembre 2007 au plus tard. Rendre le centre opérationnel en décembre 2009 au plus tard.	20 millions de dollars des États-Unis	10 millions de dollars des États-Unis	Aide en nature (matériel technique) et fonds directs	Créer un centre de réadaptation pour les victimes des REG dans la ville de...

## Annexe II

### **SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE WEB POUR LE PROTOCOLE V (WISP.V)**

#### **Description du système**

1. Le concept est une application Web assurant un accès sécurisé à une information sensible mais non classifiée en utilisant la technologie SSL.
2. L'accès sera donné aux États parties et aux autres entités habilitées par le secrétariat de la Convention à Genève.
3. La gestion du système restera sous la responsabilité du secrétariat de la Convention. Cette tâche couvrira la maintenance du système lui-même, ses perfectionnements ultérieurs, les opérations de dépannage, l'octroi des accès, la formation et le mentorat du personnel des centres de liaison nationaux, etc.
4. Les informations figurant dans le WISP.V seront téléchargées et actualisées par les centres de liaison nationaux grâce à un accès sécurisé.
5. Le système a une structure modulaire pour faciliter les améliorations et les modifications. Il est fondé sur les cadres existants de collaboration et de gestion de l'information en ligne pour avoir un bon rapport coût-efficacité.
6. Le système est un microsite auquel on peut accéder à partir de la page d'accueil ONUG de la Convention et qui a été spécialement conçu pour répondre aux besoins au titre du Protocole V.

#### **Utilisateurs du système**

7. Les centres de liaison nationaux, qui reçoivent des apports dans leurs pays respectifs, recevront des droits d'accès aux modules nécessaires de manière à pouvoir charger leurs informations sur le WISP.V.
8. Les informations destinées à tous sur le WISP.V seront mises à la disposition du public sur la page Web de la Convention.

#### **Avantages du système WISP.V**

9. Le WISP.V est la propriété des États parties et est administré par le secrétariat de la Convention.
10. Gisement de données commun pour tous les utilisateurs.
11. Calendrier commun pour les événements, les séminaires, les réunions, les conférences, les délais pour agir, etc.
12. Disponibilité permanente (vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept, trois cent soixante-cinq jours par an).

13. Système sécurisé (technologie SSL).
14. Accessible par Internet – moins de paperasses
15. Facilité du suivi.
16. Bon rapport coût-efficacité – davantage de ressources disponibles en ligne pour appliquer le Protocole V.
17. Structure modulaire, ajout facile de nouvelles fonctions.
18. Axé sur les utilisateurs – c'est aux centres de liaison nationaux qu'il appartient d'utiliser efficacement le système.

### **Calendrier proposé pour le projet**

19. Rapport du Coordonnateur au Président de la Conférence des Hautes Parties contractantes.
20. Débats et présentation du projet pilote en novembre 2008, durant la deuxième Conférence des Hautes Parties contractantes, compte tenu de la base de données sur les REG et des rapports visés à l'article 10.
21. Poursuite de l'élaboration de la structure de base de l'application.
22. Évaluation du WISP.V à la Réunion d'experts de 2009.
23. Soumettre une proposition pour examen par la troisième Conférence des Hautes Parties contractantes.
24. Janvier 2010: mise au point des logiciels pour le WISP.V.
25. Évaluation du WISP.V à la Réunion d'experts de 2010.
26. Rapport sur le fonctionnement à la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes.

### **Description des modules du système**

#### **Module I: Profil de pays**

27. **Échange d'informations:** informations déjà disponibles en PDF/Word et d'autres formats, dont:
  - i) Rapports nationaux;
  - ii) Liste des centres de liaison nationaux;
  - iii) Masques de saisie électronique;
  - iv) Étude sur l'assistance aux victimes.

28. **Demandes d'assistance – base de données sur les REG:** formule A et formule B qui sont déjà utilisées. Les formules seront disponibles en ligne pour faciliter leur communication.

**Module II: Programme d'aide pour les rapports (Report Wizard) (à mettre au point)**

29. **Six types prédéfinis de rapports:**

- i) Rapport sur l'enlèvement des REG;
- ii) Rapport sur la destruction;
- iii) Rapport sur la situation en matière de soins et de réadaptation des victimes des REG;
- iv) Rapport sur la réinsertion sociale et économique des victimes des REG;
- v) Rapport sur les demandes (cinq types de demandes);
- vi) Rapport sur les ressources disponibles.

30. **Rapports personnalisés**, en fonction d'un critère unique, défini par l'utilisateur.

**Module III: Centres de liaison nationaux**

31. **Centres de liaison nationaux**, qui reçoivent des apports localement et affichent des informations sur le système.

32. **Utilisateur invité**, qui aura seulement accès à l'information publique à partir du module bibliothèque.

**Module IV: Notifications par courrier électronique, liens avec le module VII: Calendrier (à mettre au point)**

33. **Tous les événements et programmes** (enlèvement, destruction, soins et réadaptation, réinsertion sociale et économique, avertissements et sensibilisation aux risques par exemple).

34. **Rappel des délais.**

35. **Réunions, séminaires.**

**Module V: Bibliothèque (gisement de données)**

36. Ce module comprend un système ordinaire de bibliothèque multilingue; le contenu existe déjà, sous divers formats, et devra être introduit progressivement dans le système.

**Module VI: Moteur de recherche**

37. **Recherche rapide** (de type Google, sur un mot quelconque).

38. **Recherche complexe:**

- i) Plein-texte;
- ii) Entre deux dates;
- iii) Recherche seulement sur des sujets spécifiques («enlèvement» par exemple);
- iv) Recherche seulement dans des types spécifiques de documents («rapports» par exemple).

**Module VII: Calendrier (liens avec le module IV: Notifications par courrier électronique)**

39. **Événements** (principales réunions, réunions spéciales, séminaires).

40. **Projets** (avec les dates de début et de fin).

**Module VIII: Forum électronique en direct**

**Module IX: Aide en ligne:** module d'aide interactive variant en fonction de l'emplacement.

-----